

equitas

THÉORIE DU CHANGEMENT

BUT ULTIME

Les programmes d'éducation d'Equitas contribuent à l'autonomisation des groupes sujets à la discrimination, l'exclusion et autres formes de violations des droits humains, en particulier les femmes, les enfants et les jeunes.

RÉSULTATS



Leadership accru dans la vie communautaire



Mouvements de défense des droits humains renforcés



Pratique améliorée des éducatrices-teurs aux droits humains pour engager et influencer les décideuses-deurs

ACTIONS

RENFORCEMENT DES
CONNAISSANCES ET DES CAPACITÉS



FAVORISER LA
COLLABORATION

DIALOGUE POLITIQUE
ET ENGAGEMENT AVEC
LES DECIDEUSES-DEURS



PRINCIPES ET APPROCHES

Les droits humains sont universels et indivisibles

Approche basée sur les droits humains

Approche intersectionnelle

Égalité de genre

Participation

Partenariat

PRINCIPES ET APPROCHES

Les normes internationales relatives aux droits humains sont **universelles, indivisibles et interdépendantes**. Elles reflètent les aspirations communes de l'humanité et constituent le fondement d'une vie digne. Il n'y a pas de hiérarchie des droits humains et la violation d'un droit empêche une personne de jouir de ses autres droits.

Une **approche fondée sur les droits humains** (AFDH) est un cadre conceptuel qui :

- associe le développement à la réalisation de tous les droits pour toutes-tous ;
- est basé sur les droits humains internationaux et vise à promouvoir et à protéger les droits humains ;
- considère le développement comme un développement humain et un développement socio-économique ;
- met l'accent sur un processus plus holistique, participatif et responsable - pas seulement des résultats ;
- identifie les détenteurs de droits et les détenteurs d'obligations et leurs capacités ;
- renforce les progrès vers l'égalité de genre.

L'égalité de genre se réfère à l'égalité des droits, responsabilités et possibilités pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons et toute personne dont l'apparence ou le comportement ne correspond pas au modèle traditionnel féminin ou masculin. L'égalité de genre est vue comme une question de droits humains, un fondement et un indicateur du développement axé sur les personnes.

Une **approche intersectionnelle** tient compte des diverses identités (groupe ethnique, sexe, orientation sexuelle, âge, classe sociale, etc.) et reconnaît les différentes formes de discrimination qui résultent de l'ensemble de ces identités. Elle s'attaque à la manière dont le racisme, le patriarcat, l'oppression de classe et d'autres systèmes de discrimination créent des inégalités pour les femmes et toute personne dont l'apparence ou le comportement ne sont pas conformes aux normes traditionnelles de genre. Il tient compte des contextes historiques, sociaux et politiques et reconnaît les expériences individuelles qui sont le résultat de la convergence d'identités différentes.

Une **participation significative** est à la fois un moyen et un objectif de l'éducation aux droits de l'homme. C'est un élément clé pour parvenir à l'autonomisation et réaliser tous les droits humains. Assurer une participation significative implique de favoriser un climat qui encourage la libre expression des opinions et des idées, d'accorder toute notre attention aux idées des autres, de créer des possibilités de participation, et de renforcer les capacités de ceux qui sont confrontés à des obstacles à la participation.

Un changement durable passe par la collaboration et un **partenariat équitable**. Les partenariats équitables reposent sur une vision et des priorités communes, sont durables et mutuellement profitables. Les partenaires reconnaissent et respectent les connaissances et les expériences des autres et fournissent une plateforme d'apprentissage mutuel. Les partenariats équitables requièrent du temps et de l'énergie et le dialogue ouvert est crucial pour discerner et aborder la dynamique du pouvoir au cœur de ces relations.

L'**autonomisation** des femmes et des filles requiert qu'elles aient des opportunités de: (1) connaître leurs droits humains ; (2) d'exprimer les enjeux qui sont importants pour elles et être entendues ; (3) comprendre et contester les relations de pouvoir, en particulier en ce qui concerne les rôles genrés dans la société ; (4) se mobiliser pour agir afin de revendiquer leurs droits.